



Publié le 28 avril 2015 par **Thomas Caveng**, Traducteur Juridique / Responsable Communication
t.caveng@soulier-avocats.com
Tél. : + 33 (0)4 72 82 20 80

[Lire cet article en ligne](#)

Commémorations du 100ème anniversaire de l'ANZAC Day en France

[Jean-Luc Soulier](#) et [Sophie Risaletto](#) ont assisté, sur invitation du *Department of Veterans' Affairs* (« DVA ») du Gouvernement australien, aux commémorations du 100^{ème} anniversaire de l'ANZAC Day en France qui se sont déroulées le 25 avril dernier au mémorial Australien de Villers-Bretonneux dans la Somme.

[Plus d'information sur le 100^{ème} anniversaire de l'ANZAC Day en France](#)

Notre Cabinet est fier d'assister depuis plusieurs années le DVA en droit de l'urbanisme et de la construction en relation avec les lieux de commémorations australiens situés sur le territoire français. Cette relation sur le long terme avec le DVA est née d'une recommandation du Cabinet australien [Minter Ellison](#) avec lequel nous collaborons régulièrement sur des dossiers transnationaux.

Soulier Bunch est un cabinet d'avocats pluridisciplinaire proposant aux différents acteurs du monde industriel, économique et financier une offre de services juridiques complète et intégrée.

Nous assistons nos clients français et étrangers sur l'ensemble des questions juridiques et fiscales susceptibles de se poser à eux tant dans le cadre de leurs activités quotidiennes qu'à l'occasion d'opérations exceptionnelles et de décisions stratégiques.

Chacun de nos clients bénéficie d'un service personnalisé adapté à ses besoins, quels que soient sa taille, sa nationalité et son secteur d'activité.

Pour plus d'informations, visitez soulierbunch.com.

Le présent document est fourni exclusivement à titre informatif et ne saurait constituer ou être interprété comme un acte de conseil juridique. Le destinataire est seul responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.